

## Guide des subventions « à toi de jouer » 2024-25

Les candidats éligibles auront accès aux 3 demandes de subvention disponibles (Événement d'essai, événement d'essai de l'école, subventions de soutien aux clubs) via notre plateforme membre Sideline Learning.

L'objectif de ce programme est de mieux faire connaître le boccia au Canada et de le présenter aux athlètes, entraîneurs, officiels et bénévoles potentiels, ainsi que de soutenir les clubs nouveaux et existants dans la mise en œuvre de programmes au sein de leurs communautés.

Il est recommandé d'avoir ce guide des subventions ouvert comme référence pendant que vous travaillez sur la/les demande(s) de votre choix. Les demandes seront évaluées par une équipe d'évaluation des subventions sur la base des critères décrits pour chaque pilier dans le présent guide des subventions.

### 1. Éligibilité

*Subvention des événements d'essai:* Les partenaires provinciaux de boccia, les clubs communautaires, les municipalités, les organismes sans but lucratif et les organismes communautaires de personnes handicapées (c.-à-d. Les associations d'intégration communautaire) peuvent tous présenter une demande dans le cadre de ce programme.

*Subvention des événements d'essai de l'école:* Les organisations communautaires qui s'associent à des écoles peuvent poser leur candidature à ce programme..

*Subventions de soutien aux clubs:* Clubs de boccia ou organisations communautaires nouveaux et existants dans notre réseau.

**Note:** *Une organisation provinciale de boccia peut demander une subvention de soutien aux clubs à condition qu'il soit démontré que l'OSP agit en tant que club dans la communauté où le programme est mis en œuvre parce qu'il n'y a actuellement pas de club et que l'OSP puisse fournir des informations sur la façon dont elle impliquera la communauté dans la mise en œuvre des activités.*

### 2. Objectifs des subventions

Le programme de subventions « à toi de jouer » soutient le développement de la boccia à travers le Canada, en suivant les principes du [modèle de développement à long terme de la boccia](#).

Ce programme s'active au stade de la sensibilisation active. Cette étape est cruciale pour l'identification de l'athlète et l'introduction à l'activité physique.

L'intention de l'ACSPC n'est pas d'être la seule source de financement pour soutenir la programmation. Un club (ou un OSP jouant le rôle de club en cas de besoin) ne peut recevoir de financement de l'ISCA que d'une seule organisation (par exemple, l'ACSPC), mais peut réaliser plusieurs projets sous l'égide de cette organisation – par exemple, une organisation peut demander des subventions d'événements d'essai et des subventions de soutien aux

clubs. Une organisation peut demander un financement de l'ISCA à une autre organisation pour un projet différent.

Ce programme vise à créer de nouvelles occasions d'essayer le boccia dans les collectivités et à aider les clubs à établir leur propre programme de boccia. Les événements d'essai comprendront des occasions pour les nouveaux participants d'essayer le boccia et les événements des clubs soutiendront les programmes nouveaux et existants pour les populations mal desservies.

1. Événements d'essai
2. Événements d'essai de l'école
3. Soutien aux clubs

### **3. Processus de candidature**

Les candidats éligibles doivent remplir et soumettre un formulaire de demande. Les demandes seront évaluées par une équipe d'évaluation des subventions sur la base des critères définis pour chaque subvention dans le présent guide des subventions.

S'il y a plus de demandes admissibles que de fonds disponibles, l'ACSPC se réserve le droit d'accorder la priorité aux événements qui se déroulent dans les provinces et territoires actuellement mal desservis, de la manière jugée la plus propice à la croissance et au développement du boccia dans l'ensemble du pays. Cependant, tous les efforts seront déployés pour soutenir les événements à travers le Canada.

### **4. Financement maximal**

Le financement total maximum disponible pour les subventions de l'événement d'essai est de 15 000 \$, avec 8 000 \$ de financement supplémentaire pour les frais de déplacement. Nous avons trente (30) subventions de 500 \$ disponibles, avec les fonds supplémentaires disponibles dans le cadre du financement des frais de déplacement, comme indiqué ci-dessous.

Le financement total maximum disponible pour les bourses événement d'essai de l'école est de 17 000 \$.

Le montant maximum de la subvention de soutien aux clubs est de 10 000 dollars pour cinq (5) nouveaux clubs et de 50 000 dollars pour les clubs existants.

### **5. Calendrier de paiement de la subvention**

Aucun chèque ne sera émis sur des comptes personnels. Seules les dépenses réelles seront payées (par exemple, le transport du facilitateur, la location de l'installation). Toutes les dépenses doivent être justifiées par des reçus détaillés ou des rapports financiers.

Les fonds seront envoyés dès réception de la lettre d'accord signée, avant le 31 mars 2025.

### **6. Dates importantes**

Date limite de dépôt des candidatures : **dimanche 30 mars 2025 à 17 heures (heure de l'Est)**  
Notification du financement et délivrance des lettres d'accord aux candidats retenus : **1 avril 2025**

Date limite pour l'achèvement de toutes les activités : **le 31 août 2025**

## 7. Critères de subvention

### a. Événements d'essai

Les événements d'essai sont des activités et des événements organisés par les clubs et les communautés locales pour initier de nouveaux participants au sport à un coût réduit ou gratuitement.

Les activités approuvées peuvent inclure :

- Organiser un événement amusant d'introduction à la boccia dans votre centre communautaire local, votre gymnase, votre centre de traitement/réadaptation pour enfants, votre maison de retraite, etc.
- Organiser une soirée « Venez essayer » dans votre club de boccia
- Participer à un festival ou à une exposition communautaire pour donner l'occasion de participer au boccia

Un événement d'essai doit comprendre :

- Un instructeur ou un athlète ambassadeur pour accueillir les participants et présenter le boccia
- Possibilité de visionner la vidéo Boccia 101 et/ou des vidéos sur les compétences en boccia
- Équipement de boccia que les participants peuvent essayer
- Activité incorporant les techniques de boccia et les éléments de base de l'amusement

Nous vous encourageons à sortir des sentiers battus et à faire preuve de créativité !

Les dépenses éligibles sont les suivantes :

- Honoraires, repas, voyages pour les instructeurs qualifiés ou les athlètes ambassadeurs
- Équipement
- Marketing et promotion
- Location des salles/gymnases
- Jusqu'à 15 % des fonds alloués peuvent être consacrés aux frais administratifs liés à la mise en œuvre de l'activité
- Autres coûts qui renforcent l'impact de l'événement

### a. Événement d'essai de l'école

L'événement d'essai de l'école fait référence au partenariat entre les organisations communautaires et les écoles pour faire venir un leader communautaire afin d'animer

une série de sessions en classe et d'organiser une compétition de boccia inter- ou intra-école.

Un événement d'essai de l'école doit comprendre :

- Un partenariat avec une organisation communautaire locale
- Une série de séances de cours en personne avec des ressources basées sur le programme d'études
- Compétition de boccia inter- ou intra-école
- Occasion pour les élèves de s'initier à la boccia d'une manière adaptée à leur âge et à leur développement et d'acquérir des compétences.
- Connexion avec le programme local de boccia pour un engagement ultérieur.

Les dépenses éligibles sont les suivantes

- Engagement de l'animateur et repas/déplacements
- Location ou achat de l'équipement
- Frais d'hébergement de l'événement

#### **a. Soutien aux clubs**

**Soutien aux clubs** fait référence au soutien des nouveaux clubs et programmes communautaires de boccia pour les dépenses connexes (équipement, gymnases, formation des entraîneurs) et au soutien des clubs existants pour l'organisation d'événements de développement, la formation des entraîneurs et des arbitres, et d'autres activités de développement pertinentes.

Les dépenses éligibles pour un nouveau club peuvent inclure :

- Achat d'équipement
- Location de salles de sport
- Formation des entraîneurs
- Tout autre élément lié à la création d'un nouveau club/programme

Les dépenses éligibles pour un club existant peuvent inclure :

- L'organisation de camps ou de compétitions locales ou régionales de développement des compétences en boccia
  - Location de gymnase, honoraires des arbitres, etc.
- Soutien à la formation des entraîneurs et des arbitres

## **8. Informations supplémentaires**

Si vous avez des questions, veuillez contacter [zmeil@ccpsa.ca](mailto:zmeil@ccpsa.ca).

Ce projet est généreusement soutenu par le gouvernement du Canada dans le cadre de l'Initiative communautaire Sport pour tous.

